

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°21  
Jeudi 24 août 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur [www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Stades phénologiques :

### Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade début récolte.

Secteur III (moyen) : stade fin véraison à début récolte.

Secteur IV (tardif) : stade fin véraison.

Secteur V (très tardif) : stade véraison.

Pour accéder à la carte de précocité : [http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10\\_classe2.html](http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html)

### Drosophila suzukii :

Cette drosophile est très polyphage : elle s'attaque préférentiellement à la cerise, la fraise, les petits fruits rouges..., mais aussi occasionnellement à l'abricot et à la vigne. Avec un gros potentiel multiplicateur (jusqu'à 13 générations par an), elle peut pondre dans des fruits qui ne sont pas encore arrivés à maturité. Si vous observez des symptômes suspects (perforations de baies avec présence d'asticots à l'intérieur, pourritures suspectes) contactez le Domaine Expérimental de la Tapy au 04 90 62 69 34.



mâle



femelle

**Observations :** aucune ponte de *Drosophila suzukii* n'a été détectée à ce jour. La climatologie de cet été (chaleur et manque d'humidité) a entraîné une forte mortalité des drosophiles. Le niveau des populations est actuellement très faible.

**Piégeage** : nombre d'individus adultes de *Drosophila suzukii* capturés dans les pièges du réseau.

Localisation des pièges	Espèce/ Cépage	Piégeage du 18 au 24 août
Bonnieux (84)	Muscat H	6
Cucuron (84)	Muscat H	2

**Estimation du risque** : faible à nul.

## Adventices

### Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé Synthèse de la note nationale BSV 2017

L'ambrosie est une plante dont le pollen est **très allergisant**. La libération du pollen et les **affections médicales importantes** qui lui sont associées (allergie, rhinite, écoulement nasal...), surviennent sur la **période aout-septembre**.

Dans nos régions, deux espèces en particulier sont en expansion :

- *Ambrosia artemisiifolia*, L'ambrosie à feuille d'armoise (Figure : 1)
- *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide (Figure : 2)



Figure 1



Figure 2

Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent **favoriser leur expansion**, voire entraîner de **forte pullulation locales**.

Une mauvaise gestion de cette plante aura donc pour conséquence : une **baisse des rendements des cultures de printemps**, une **implantation durable de la plante** et **l'apparition de troubles de la santé**.

Les **stratégies de lutte** sont très différentes en fonction des cultures et selon le niveau de présence de la plante dans une région ou une commune : arrachage manuel, fauchage répété, déchaumage, gestion du couvert végétal après culture de printemps...

#### **Pour plus d'informations :**

- Note nationale BSV du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : [http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_nationale\\_BSV2017\\_ambrosies\\_cle8f4da7.pdf](http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2017_ambrosies_cle8f4da7.pdf)
- Site de l'observatoire des ambrosies : <http://www.ambrosie.info/index.php>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*